

Le 5 décembre 2019... Un héritage à préserver !

Nous sommes tous reconnaissants envers nos grands parents, nos parents qui ont obtenu dans la lutte des avancées sociales (Diminution du temps de travail, Augmentation des salaires, Congés payés, Repos hebdomadaire, Sécurité sociale, Retraite à 60 ans...).

Nos grands parents, nos parents nous ont laissé un héritage que nous devons préserver, défendre pour que nos enfants et nos petits enfants puissent aussi en bénéficier. Nous devons nous battre pour transmettre cet héritage !

Ne perdons pas lâchement (sans rien faire) ces « acquis » sociaux ! Refusons d'être la 1^{ère} génération à léguer moins de droits sociaux à nos enfants et petits enfants que ceux conquis pas nos parents et grands parents !

Rappel : La contre Réforme des Retraites : Le travail sans fin...

Recul de l'âge de départ à la retraite de 62 à 64 ans pour une pension complète. Travailler plus pour acquérir des points supplémentaires parce que votre retraite aura une décote de 5% par année avant 64 ans et ne sera donc pas suffisante pour vivre décemment. Une surcote par année après un départ à 64, 65, 66 ans... pour accroître le montant de votre retraite de base en travaillant plus longtemps...

Quid de la valeur du point le jour du départ à la retraite ? Incertitude du montant de sa pension ! Calcul de la pension sur toute la durée de la carrière (Fini les 6 derniers mois pour la Fonction Publique). Et l'âge de départ à taux plein évoluera...

La « clause du grand-père », si elle n'est pas privilégiée par Jean-Paul Delevoye, elle fait son chemin au sein du gouvernement, cela reviendrait à décréter que seuls les nouveaux entrants dans la vie active seraient concernés par le régime universel.

Cette clause s'appliquerait-elle à compter d'une date ou d'une génération ?

Le système de retraite par points, cela permet de diminuer chaque année la valeur des points et donc de diminuer le niveau des pensions.

Le bureau du Groupement Départemental des Services Publics FO de l'Essonne, appelle les militants FO, les sympathisants FO, les non syndiqués, les salariés (Public/Privé), les chômeurs, les retraités et les étudiants à se mobiliser dès le 5 décembre lors des manifestations et les grèves contre la énième contre Réforme des Retraites !

